

ADA Pays de la Loire (ADA PL)
La Promenade,
49150 DURTAL
adapaysdelaloire@gmail.com

Courrier d'information à l'ensemble des apiculteurs et des structures apicoles associatives, syndicales et sanitaires des Pays de la Loire

26 mai 2020

Objet : information sur les actualités de l'ADA PL

Bonjour,

Ce courrier fait suite aux informations que l'ADA PL transmet régulièrement à l'ensemble des apiculteurs et structures apicoles des Pays de la Loire (manifeste, invitation à l'assemblée générale de l'ADA PL du 3 mars 2020, courrier du 6 avril 2020). Pour les personnes qui n'auraient pas été mises au courant du contexte, vous pouvez vous référer à la note à la fin de ce courrier.

Par ce courrier, nous souhaitons porter à la connaissance de tous les débats qui animent la restructuration de la filière apicole régionale, dans le cadre de la dissolution du GIE Elevage et de sa structure apicole.

L'Association pour le Développement de l'Apiculture des Pays de la Loire (ADA PL), créée par les apiculteurs pour organiser la filière apicole de façon démocratique et indépendante, compte désormais une cinquantaine d'apiculteurs professionnels adhérents, ainsi que 13 structures apicoles adhérentes (ASAD 49, GDSA 44, GDS 53, GDS 72, GRAPLA, ANA, ASAD 44, CETA 44, Entraide apicole de Vendée, Abeilles Mayennaises, You&Bees, FRGTV (vétérinaires) et Coopérative apicole d'Ancenis). Plusieurs autres structures apicoles et apiculteurs professionnels nous soutiennent.

Il est bien sûr toujours possible d'adhérer, un bulletin d'adhésion est joint à ce courrier pour les structures et les apiculteurs professionnels (1€ pour 2020). Chaque adhésion est un soutien supplémentaire à notre projet fédérateur, démocratique, indépendant et ambitieux pour le développement de l'apiculture ligérienne.

Le Conseil d'administration de l'ADA PL est désormais au complet. La composition de ce Conseil d'administration est disponible à la fin de ce courrier.

Les commissions n'ont pas encore commencé leur travail puisque l'avenir est encore trop incertain, mais de nombreuses idées de projet ont déjà émergé.

L'ADA PL a obtenu une rencontre avec le Conseil Régional, qui s'est tenue le mercredi 13 mai, où nous avons pu présenter notre projet et répondre aux questions. Mme Lydie Bernard, vice-présidente en charge de l'agriculture, a été à l'écoute. Toutefois, rien n'est encore statué pour la filière apicole régionale.

Vous avez peut-être vu des annonces comme quoi les missions de la structure apicole du GIE Elevage allaient être transférées au sein d'une Commission pour le développement économique, technique et sanitaire de l'apiculture des Pays de la Loire (CDE TSA) au sein de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire. Ainsi, l'ex structure apicole du GIE élevage communique désormais au nom de cette nouvelle commission. Or, bien que ce transfert soit présenté comme naturel, à aucun moment les apiculteurs des Pays de la Loire n'ont été concertés ni même consultés pour valider cette décision de rapprochement avec la chambre d'agriculture. Les communications de la Chambre d'agriculture et du GIE ont été faites en occultant complètement la mobilisation de la

majorité des apiculteurs ces derniers mois au sein de l'ADA PL. Nous avons eu la validation récemment : seuls 3 apiculteurs, n'ayant pas de mandat de la part du monde apicole ligérien, sont aux manettes de ce projet de CDE TSA : MM. Alétru, Poirot et Bodet.

Ainsi, la Région, et en particulier Mme Bernard, est en train de regarder les deux projets (ADA PL et CDE TSA au sein de la Chambre) et doit jouer le rôle de médiateur pour définir comment sera gérée la filière apicole régionale. A ce jour nous n'avons pas d'informations précises sur le contenu du projet CDE TSA, ni qui officiera.

Cet arbitrage est de grande importance, puisque la Région représente le principal financeur de l'animation de la filière apicole.

Rappelons qu'entre ces deux projets, celui de l'ADA PL est soutenu par une grande majorité des structures apicoles et un grand nombre d'apiculteurs professionnels, notamment de la jeune génération, de tous les départements et de toutes étiquettes ; il a été conçu dans la concertation avec les apiculteurs de la région ; il porte une forte ambition pour le développement de l'apiculture ligérienne, qu'elle soit professionnelle ou de loisir, sur le plan technique, de la formation, de la communication ou de l'accompagnement à l'installation. A l'inverse, le projet de commission au sein de la Chambre d'agriculture (CDE TSA) a été élaboré par 3 apiculteurs, dont 2 proches de la retraite, qui n'ont pas reçu de mandat de la part du monde apicole pour élaborer leur projet.

L'ADA PL maintient donc sa volonté de voir aboutir une gestion de la filière apicole indépendante, démocratique et transparente, avec une réelle ambition pour le développement de l'apiculture ligérienne.

Nous continuerons de vous informer de la suite des événements.

Pour l'heure, nous n'avons pas communiqué dans les médias sur la création de l'ADA PL pour permettre un débat apaisé et serein. Cependant, selon l'évolution du dossier, nous utiliserons les moyens d'expression démocratique pour exprimer et défendre notre point de vue pour la filière apicole ligérienne. Nous restons vigilants et mobilisés.

Pour toute question, remarque ou proposition, vous pouvez contacter le CA de l'ADA PL à l'adresse adapaysdelaloire@gmail.com, ou par téléphone au 06 62 56 06 54 (Julien Tartoué) ou au 06 21 57 56 87 (Alban COUËRON)

Bien cordialement,

Le Conseil d'Administration de l'ADA PL

Rappel du contexte :

Le GIE Elevage, structure qui représentait notamment la filière apicole, est dissout au premier semestre 2020. Jusqu'à mars 2020, aucune information ni concertation n'avait eu lieu pour décider de l'avenir de cette structure. Un groupe d'apiculteurs s'est donc réuni pour construire collectivement une nouvelle structure indépendante gérée par les apiculteurs pouvant reprendre les missions de la structure apicole du GIE (représentation de la filière et administration des aides notamment) et assurant également des missions de développement et d'appui technique pour l'apiculture ligérienne. Un temps de concertation sur l'avenir de l'organisation de la filière apicole régionale, pour l'ensemble des apiculteurs de la région, a été organisé le 30 janvier 2020. Les apiculteurs présents lors de cette demi-journée ont été unanimes dans leur volonté de créer une nouvelle structure, et l'Association pour le Développement de l'Apiculture des Pays de la Loire (ADA PL) est née. L'ADA PL a ensuite tenu son Assemblée générale le 3 mars 2020, à laquelle l'ensemble des apiculteurs et structures de la région ont été invités. Les membres nouvellement élus du CA de l'ADA PL ont été et sont toujours disponibles pour échanger avec tous ceux qui le souhaitent.

Composition du Conseil d'administration de l'ADA PL :

COLLEGE 1 : apiculteurs professionnels

Nom	Prénom	Département
BRANCHEREAU	Alain	44
COCANDEAU	Thierry	53
COUERON	Alban	49
DELACOUR	Ludovic	53
DOUCET	Nicolas	85
GODIN	Xavier	44
GOURIN	Anne	49
MARY	Matthieu	85

COLLEGE 2 : structures apicoles

Sous-collège	Nom	Prénom	Structure
Structures à vocation sanitaire	DENECHERE	Jean-Luc	ASAD 49
Syndicats et associations apicoles départementales	MISLER	Laurence	ASAD 44
	CHAUVEL	Jean-François	GRAPLA
Syndicats régionaux apicoles professionnels	TARQUE	Julien	SAPCO